

Publications

Une lettre d'information mensuelle, l'Observatoire des inégalités : envoyée à nos 17 000 abonnés, elle assure un suivi régulier de l'information. Elle récapitule l'ensemble de nos articles.

Les dossiers de l'Observatoire, brochures thématiques, présentent les principales données sur les inégalités.

Les notes de l'Observatoire, disponibles en téléchargement, regroupent dans un ensemble des éléments publiés sur notre site.

L'état des inégalités en France : tous les deux ans, nous rassemblons nos informations dans un ouvrage qui comprend données et analyses.

 **Jeunes,**
un espace vous est tout spécialement
destiné. Rendez-vous sur
www.jeunes.inegalites.fr

Votre soutien compte

Nous refusons la publicité et le mécénat de grandes entreprises. Sans vous, l'Observatoire n'existe pas.

**53% des enfants d'ouvriers
ont le bac, contre
90% des enfants d'enseignants**

Contre les inégalités,
luttons à armes égales
Soutenez l'Observatoire des inégalités



Comment nous contacter ?

Notre siège à Tours :

Téléphone : 02 47 44 63 08

Mél : contacts@inegalites.fr

Courrier : 4 allée du Plessis 37000 Tours

Antenne en Ile-de-France :

Téléphone : 01 40 36 76 51

Mél : contact.idf@inegalites.fr

Courrier : 26 bis rue du Château-Landon
75010 Paris



Observatoire
des inégalités

Contre les inégalités,
luttons à armes égales

www.inegalites.fr

En France,
4,9 millions de pauvres
2 millions de millionnaires

Contre les inégalités,
luttons à armes égales
Soutenez l'Observatoire des inégalités



L'accroissement des écarts constitue une menace pour notre démocratie et heurte nos valeurs d'égalité et de progrès partagé. Fondé en 2003, l'Observatoire des inégalités s'est imposé comme la référence en matière d'information sur les inégalités.

Nos données sont les vôtres

Nous avons trois OBJECTIFS :

- ✓ dresser un état des lieux des inégalités complet et actualisé. Sans concession ni catastrophisme.
- ✓ diffuser largement ces informations auprès des médias, des élus, du grand public.
- ✓ contribuer à une meilleure compréhension du phénomène, par l'apport de différentes disciplines scientifiques.

**L'INFORMATION est une arme,
servez-vous en !**

Non, les inégalités ne sont pas une fatalité. Dans le débat public, l'information constitue une arme essentielle. L'Observatoire des inégalités vise à fournir en accès libre et de façon pédagogique des outils à tous ceux qui luttent pour plus d'égalité dans notre société.

Notre indépendance

L'Observatoire des inégalités est un organisme indépendant de tout parti politique, syndicat ou autre structure partisane ou religieuse.

L'Observatoire des inégalités refuse tout financement publicitaire et des grandes entreprises. Ses recettes proviennent principalement de ses actions propres (formation, interventions, droits d'auteurs) et de dons individuels. Il dispose également de soutiens extérieurs : fonds européens, régionaux, associations et mécénat.

L'Observatoire des inégalités dispose d'un conseil scientifique composé de chercheurs reconnus pour leurs travaux sur les inégalités dans des disciplines variées.

UNE VEILLE PERMANENTE :
l'Observatoire des inégalités constitue un outil de veille. Son site présente les dernières données, les rapports et les résultats de travaux importants dans ce domaine.
www.inegalites.fr

Nos activités

→ www.inegalites.fr : premier site d'information en France sur les inégalités, visité par plus d'un million de personnes par an. Un état des lieux complet des inégalités, en France, en Europe et dans le monde.

→ Le programme « Jeunesse pour l'égalité » : une pochette pédagogique, une exposition itinérante, un site Internet www.jeunes.inegalites.fr, des interventions et des concours à destination des jeunes.

→ Le réseau européen sur les inégalités, Inequality Watch : en partenariat avec d'autres observatoires indépendants européens, nous avons initié un réseau sur les inégalités en Europe. Rendez-vous sur www.inequalitywatch.eu.

→ www.discriminations.inegalites.fr : créé en 2009 dans le cadre d'un projet sur les discriminations, ce site regroupe des études réalisées sur les discriminations en France.

→ Les interventions : les membres de l'Observatoire sont très régulièrement sollicités pour intervenir lors de colloques, débats, émissions radio ou télévision.

→ Le département formation : l'Observatoire organise des journées de formation ouvertes aux acteurs associatifs, aux professionnels du secteur public ou privé. Des spécialistes des questions traitées y interviennent.